



LE PHÉNIX

Mot du président sortant

Je termine un terme de cinq ans à la présidence du Phénix. Le présent article présente une réflexion et quelques observations rattachées à ces quelques années.

« Au-delà du handicap », quel sous-titre approprié et significatif pour caractériser le nom de l'organisme, Le Phénix. C'est là, essentiellement, le noble mandat et la mission du Phénix : la valorisation et la pleine participation de la personne en situation de handicap et ceci de diverses façons, entre autres :

- offrir des ressources et développer des guides pratiques pour aider à comprendre les réalités des personnes en situation de handicap;
- offrir des ateliers afin d'identifier et d'éliminer les obstacles aux personnes ayant une limitation fonctionnelle; et
- faciliter l'accès au marché du travail en identifiant les forces et intérêts de chacun.

J'invite Le Phénix, son personnel et son conseil d'administration à poursuivre leur vaillant et généreux travail d'intégration pleine et entière aux personnes en situation de handicap.

C'est ainsi que tous et chacun pourront grandir et aller « au-delà du handicap ».

Martial Levac

Table des matières

Mot du président sortant1
Message de la présidente2
Mot de la directrice générale3
Faites-vous entendre, faites-vous voir!4
Silence on tourne5
Souper et spectacle6
Le Phénix, votre expert-conseil7
Rapport de conformité8
Jeux parapanaméricains10
Comprendre et surmonter les obstacles à l'emploi12
Recherche de jeunes entrepreneurs 13
Des mots pour me voir14
Soutenir l'inclusion sociale15
Réseau du secteur de la personne handicapée de l'Ontario16
L'accessibilité en Ontario : Êtes-vous prêt ?17

Le genre masculin est utilisé à la seule fin d'alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Message de la présidente

Bonjour!

C'est avec enthousiasme que j'ai entamé un mandat comme présidente du Phénix depuis le mois de novembre 2014.

Enthousiaste, car les projets du Phénix sont nombreux et qu'il y a beaucoup à faire pour mener à bien notre mission!

La préparation du 30° anniversaire sera une occasion de célébrer nos réalisations dans la valorisation et la pleine participation des personnes en situation de handicap. Je nous invite tous, membres et partenaires, à réfléchir au chemin parcouru depuis 30 ans en matière d'accessibilité et à partager nos succès personnels et collectifs avec nos collègues et amis du Phénix!

Le conseil d'administration et l'équipe auront aussi à poser un regard sur l'horizon à plus long terme de notre organisation, avec l'exercice de planification stratégique qui nous attend en début d'année 2015. Nous chercherons à bâtir sur les avancées la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, de même qu'à imaginer de nouvelles collaborations à l'échelle régionale et provinciale.

Dans l'exercice, nous saurons compter sur l'expérience et les sages conseils de mon prédécesseur, M. Martial Levac, que je remercie au nom du C.A. de son implication pendant 5 ans comme président du Phénix.

Sensible aux défis quotidiens que pose notre situation de handicap, je nous souhaite de travailler, de vivre et de nous amuser bien au-delà du handicap au cours de la nouvelle année.

Bonne lecture,

Natalie Béland



Saviez-vous que...

Ce sont souvent les petites choses, sur les lieux de travail, qui peuvent constituer des obstacles à l'emploi. Il s'agit souvent d'un simple geste, peu coûteux, pour rendre le milieu de travail accessible.

Mot de la directrice générale

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. C'est ce que déclare le premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Encore cette année, l'équipe du Phénix a déployé des efforts importants dans la réduction des obstacles auxquels sont confrontés nos confrères et consœurs en situation de handicap. Qu'ils soient de l'environnement physique ou social, ils entravent la participation sociale et économique de plus de 15% de la population de l'Ontario.

La Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario a atteint l'âge adulte, l'année 2015 marque en effet son 10e anniversaire. Nous sommes dans un air de changement, les dernières années ont été caractérisées par une plus grande ouverture et compréhension de la personne en situation de handicap.

Nous pouvons être fiers de nos organismes, entreprises et municipalités francophones, des bâtisseurs qui s'engagent à agir contre les préjugés et la discrimination. Vous avez adopté des politiques d'accessibilité, demandé de la formation, des informations, identifié les obstacles et planifié à y apporter les corrections. Bravo! Ces démarches se traduisent par des engagements donnant accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et aux autres sphères de la vie en société pour les personnes en situation de handicap. Soyons visionnaires dans l'élaboration de nos programmes et services, inclusifs dans nos administrations, accessibles dans nos informations et communications, assurons l'égalité des chances.

Je tiens à remercier sincèrement nos membres corporatifs, membres du conseil d'administration et, en particulier, le président sortant, Martial Levac, pour leur appui dans une vision immuable d'un monde accessible à tous. C'est aussi avec beaucoup de gratitude que je salue l'alliance avec nos partenaires et l'engagement de l'équipe de travail. Nous joignons nos voix dans le but d'encourager la poursuite de démarches visant l'accessibilité en transformant les bonnes intentions en actions, pour bâtir ensemble une société plus inclusive. Posez des gestes concrets dans votre quotidien, vous constaterez vite que les actions les plus simples peuvent avoir des retombées insoupçonnées. Nous pouvons tous et toutes faire quelque chose. Pensons-y, le moindre geste compte. C'est la collectivité toute entière qui profite de la participation sociale des personnes en situation de handicap!

Judith Parisien

Faites-vous entendre, faites-vous voir!

Ne laissez personne indifférent! Une vidéo percutante, bien ciblée, est essentielle pour vous démarquer. La vidéo en ligne est un élément-clé de votre stratégie de communication soit pour vous positionner, susciter une action ou former votre équipe et vos bénévoles.

De plus, votre message vidéo peut être intégré à YouTube, Facebook, et votre Web. Vous pouvez l'utiliser lors d'événements publics, lorsque vous rencontrez des clients, des bailleurs de fonds ou lorsque vous recrutez des bénévoles.

Le Phénix vous offre les services de son studio de conception et de production audiovisuelle. Grâce à son équipement mobile, le studio s'adapte à vos besoins et adopte une approche flexible afin de créer pour vous des éléments graphiques, de tournage, de soustitrage et de montage qui représentent votre style tout en captant l'attention et l'intérêt de votre public cible.

Le Phénix invite tout organisme, association, entreprise ou individu intéressés à explorer les nombreuses possibilités à communiquer avec nous.

Ne laissez personne indifférent!

Saviez-vous que...

Parmi les aides à la communication pour votre site Internet, on recense: la lecture de l'information écrite à haute voix; l'impression en gros caractères; la transcription écrite de l'information visuelle et/ou sonore; les notes manuscrites; le formatage du document pour le rendre compatible avec un logiciel de lecture d'écran; l'information dans un langage simple et clair; la police de caractères simple et claire soit Arial ou Verdana.

Discutez-en avec votre webmestre.



Silence on tourne... Le bel âge en action

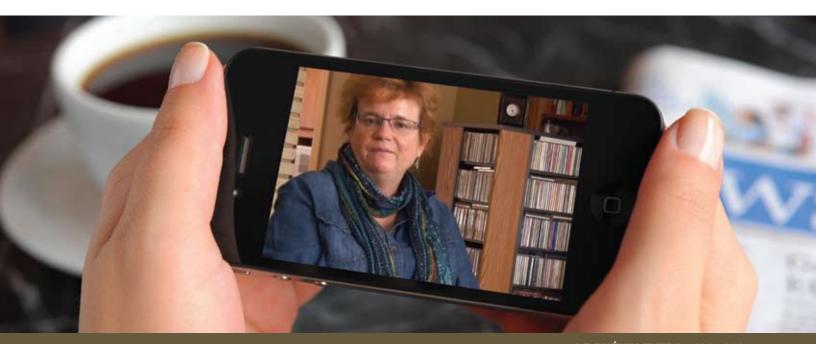
Ce projet, subventionné par Nouveaux Horizons, a répondu au cours de 2014 aux objectifs anticipés. En effet, cette initiative a permis de présenter et de mettre en valeur une image positive du vieillissement de la personne en situation de handicap. Des personnes de la collectivité en situation de handicap ont gracieusement accepté de partager leur temps, à faire connaître leur bien-être et leurs activités à partir de vidéoclips.

Le Phénix remercie sincèrement Mesdames Alice Lalonde et Johanne Ménard ainsi que Messieurs Serge Falardeau et Robert Lamoureux pour leur implication et leur confiance dans ce projet.

Notre démarche démontre un cheminement de vie incroyable et constructif. Un grand nombre de personnes du bel âge en situation de handicap participent activement à la vie sociale de la collectivité, travaillent bénévolement dans des organismes ou autres, sont ferventes d'activités physiques au quotidien ou prennent soin de membres de leurs familles et amis. Les participants de ce projet sont des modèles positifs pour leurs semblables et pour la collectivité en général.

Cette initiative a permis de reproduire sur vidéo des témoignages importants afin d'éliminer l'opinion négative et le sentiment de pitié trop souvent rattachés à la personne en situation de handicap. Vous pouvez les visionner sur le lien suivant : http://goo.gl/t4eo7P

Saviez-vous que: Le Phénix est le seul responsable de la conception et de la production audiovisuelle de ce projet grâce à son studio et de son équipement mobile.



Souper et spectacle avec Guylaine Tanguay

La 4^e levée de fonds annuelle pour Le Phénix a eu lieu le 28 novembre 2014.

Le Conseil d'administration, le comité organisateur et le personnel du Phénix tiennent à remercier tous les invités et commanditaires de leur précieuse contribution lors de cette soirée qui a rapporté plus de 8 000\$.

Grâce à votre générosité, nous continuerons à œuvrer au sein de la collectivité dans l'élimination d'obstacles afin d'améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Merci pour votre soutien.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain!









Plume argent

Laplante Cadillac Chevrolet Buick GMC Ltd Elevate Communications Parent valu-mart Alfred Chevaliers de Colomb Conseil 3486

Plume bronze

Théorêt Martel Insurance Brokers Municipalité La Nation Leduc Bus Line Emballages Prescott-Russell CALACS francophone d'Ottawa Bobby Lalonde Music

Le Phénix, votre expertconseil en accessibilité

Au cours des années, Le Phénix a acquis une grande notoriété en développant et offrant toute une gamme de produits et services touchant l'accessibilité.

De nombreux ateliers ont été offerts à la grandeur de la province à divers groupes communautaires afin de sensibiliser la population au sujet des réalités que vivent les personnes en situation de handicap.

Le Phénix c'est :

- Des ateliers de formation offerts par des animateurs chevronnés vivant eux-mêmes avec une limitation.
- Une grande expertise offerte via un service de consultation, d'évaluation et de conférenciers.
- Un centre de ressources offrant, entre autres, une série de guides pratiques touchant l'accessibilité sur des sujets tels que: Services à la clientèle, Information et communications, Loisirs, Aménagement accessible et Emploi.
- Un partenariat avec le gouvernement de la province de l'Ontario pour promouvoir la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, ainsi que la nouvelle série de normes sur l'accessibilité.
- Un vaste réseau d'intervenants, de partenaires et d'experts.
- Un service offert autant aux personnes vivant avec une limitation qu'aux autres membres de la collectivité.
- Un service à l'échelle de l'Ontario et au-delà...

GUIDE PRATIQUE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Offrir un service à la clientèle adapté aux besoins de la personne handicapée

Guide disponible à l'onglet Publications www.lephenix.on.ca



Saviez-vous que...

Le Phénix a formé plus de 43 000 personnes sur des sujets touchant l'accessibilité et l'inclusion.

Rapport de conformité sur l'accessibilité (RCA)

Entreprises et organismes, êtes-vous prêts?

La date limite pour déposer un rapport était le 31 décembre 2014.

En 2014, toutes les entreprises et tous les organismes à but non lucratif de l'Ontario qui ont **au moins 20 employés** doivent produire, en ligne, un Rapport de conformité sur l'accessibilité (RCA) en vertu de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO).

L'Ontario a établi des normes qui aident à s'assurer que les organismes sont accessibles aux personnes handicapées. Les normes ontariennes d'accessibilité pour les services à la clientèle sont entrées en vigueur en 2012; toute entreprise et tout organisme à but non lucratif ayant au moins un employé doivent s'y conformer.

Depuis, d'autres exigences sont entrées en vigueur. Le RCA que vous devez remplir en ligne cette année couvrira ces exigences. Ces dernières varient selon le nombre de personnes employées par votre organisme.

Les organismes ayant au moins 50 employés

Les exigences couvertes par le RCA de cette année auraient dû être réalisées au plus tard le 1er janvier 2014.

Les organismes d'au moins 50 employés doivent indiquer dans leur rapport :

- qu'ils ont établi des politiques d'accessibilité et un plan pluriannuel pour les aider à satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité;
- qu'ils ont pris en considération l'accessibilité au moment de l'acquisition ou de la conception de guichets électroniques;
- qu'ils veillent à ce que tout nouveau site Web ou tout ancien site Web qu'ils ont mis à jour de façon notable, soit effectivement accessible;
- qu'ils fournissent sur demande au public les renseignements sur les situations d'urgence et la sécurité publique dans un format accessible, par exemple les plans d'évacuation ou tout autre document pertinent;
- qu'au besoin, ils fournissent à leurs employés handicapés des renseignements adaptés concernant les situations d'urgence.

Le Phénix, votre expert-conseil en accessibilité

Dans le cadre de ce partenariat, nous avons créé un espace web organisé tout spécialement pour les entreprises et les organismes. N'hésitez pas à vous référer à :

www.OntarioAccessible.ca Numéro sans frais - 1 866 775-7001

Organismes ayant entre 20 et 49 employés

En 2014, il n'y a aucune nouvelle exigence pour les organismes qui comptent entre 20 et 49 employés. Ces organismes doivent toutefois documenter comment ils continuent à se conformer aux normes et à certaines des exigences initiales concernant la formation, l'emploi, l'information et les communications et produire un rapport d'ici le 31 décembre 2014 sur la manière dont ils continuent de se conformer depuis 2012 à la norme d'accessibilité pour les services à la clientèle.

Organismes ayant de 1 à 19 employés

Ces organismes ne sont pas tenus de produire un rapport de conformité sur l'accessibilité, mais ils doivent toutefois se conformer à certaines exigences.

Pour consulter la liste complète des exigences auxquelles vous devez vous conformer en matière d'accessibilité, vous pouvez utiliser l'Assistant de conformité en ligne de la LAPHO.

Production d'un rapport

Le portail InfoCentre est un point d'accès en ligne destiné à vous guider vers les formulaires, les renseignements et les services du gouvernement dont vous avez besoin pour démarrer, exploiter et faire prospérer votre entreprise.

Si vous avez déposé un rapport en 2012, vous avez probablement déjà un compte InfoCentre/OneKey. Sinon, vous devrez en ouvrir un. Ensuite, vous pourrez remplir en ligne le rapport.

Pour obtenir des instructions détaillées sur la façon de remplir votre rapport ou de vous brancher au portail InfoCentre, veuillez télécharger le Guide pour les organisations privées et à but non lucratif.

Date limite et pénalités

Les Rapports de conformité sur l'accessibilité à produire en vertu de la LAPHO doivent être déposés d'ici le 31 décembre 2014. Tout manquement à l'obligation de production de ces rapports peut donner lieu à des mesures d'exécution, y compris à des pénalités financières.

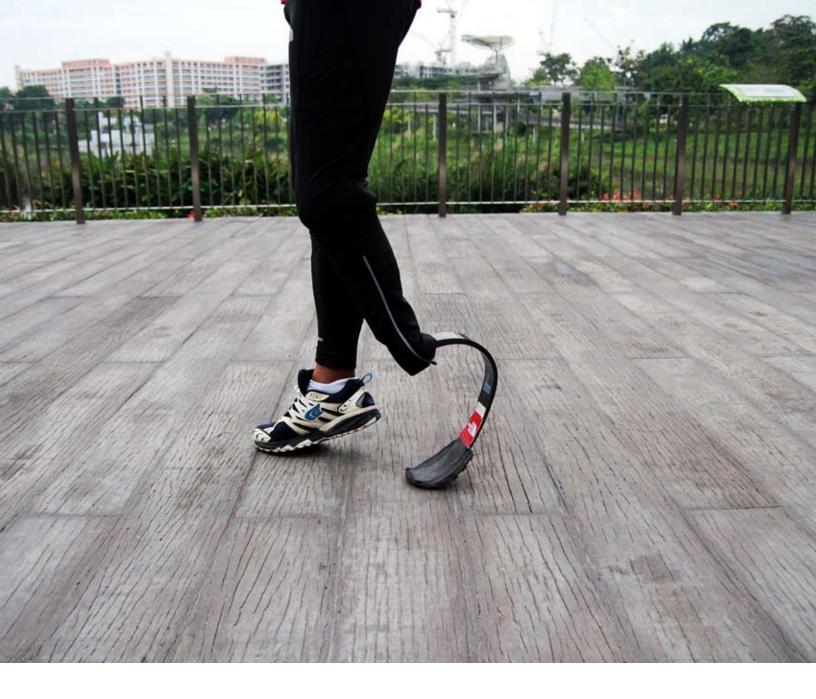
À propos des Jeux parapanaméricains de 2015 à Toronto

Les Jeux parapanaméricains de 2015 à Toronto seront la cinquième édition et regrouperont 1 500 athlètes en provenance de 28 pays qui seront en compétition dans 15 sports. Tous les sports serviront d'épreuves de qualification pour les Jeux paralympiques de 2016 à Rio.

La planification en vue des Jeux panaméricains du 10 au 26 juillet 2015 et parapanaméricains du 7 au 15 août 2015 à Toronto sera entièrement intégrée. Cela signifie que les détails et les plans propres aux Jeux parapanaméricains ont été ciblés dans chaque phase de la planification des Jeux dans le but de s'assurer que tous les préparatifs pour les Jeux parapanaméricains soient achevés dès le début des Jeux panaméricains. La planification englobe également un engagement envers les occasions se rapportant à l'héritage légué, l'élévation du Mouvement paralympique sur le plan local et international, et la mise en valeur de l'accessibilité.

Une planification intégrée a également été mise en œuvre sur le site Web de TO2015, où l'on retrouve de l'information sur les Jeux panaméricains et para panaméricains. Les Jeux de 2015 à Toronto seront les plus grands Jeux parapanaméricains jamais organisés.





Mot du Ministre responsable

«Près de 40 ans après avoir accueilli les premiers Jeux paralympiques tenus au Canada, l'Ontario se réjouit à l'idée de recevoir les meilleurs para-athlètes du monde entier, en août prochain, pour les plus importants Jeux parapanaméricains jamais organisés. La sensibilisation du public, l'intérêt accru pour les para sports et la mise en valeur des grands progrès accomplis en matière d'aménagement d'espaces accessibles font partie de l'héritage des Jeux dont va profiter la population ontarienne.»

L'honorable Michael Coteau

Ministre responsable des Jeux panaméricains et parapanaméricains 2015

Comprendre et surmonter les obstacles à l'emploi

Un des rôles principaux du Phénix est de favoriser l'inclusion de la personne vivant avec une limitation fonctionnelle qu'elle soit auditive, intellectuelle, physique, visuelle ou de santé mentale au développement social et économique de nos collectivités.

Il faut assurer la promotion d'un travail décent et durable pour les jeunes et les adultes en situation de handicap qui sont sans emploi. Il est primordial de favoriser leur pleine participation et leur intégration à part entière sur le marché du travail en les appuyant, en les encourageant et surtout en assurant de la formation adéquate afin de leur redonner confiance en eux et de leur permettre de reprendre un travail qui saura les valoriser.

L'emploi, qui occupe déjà la plus grande part de nos activités, est certainement la plus importante source de valorisation pour une personne.

Le Phénix, étant la ressource principale francophone en Ontario en changement social pour l'inclusion des personnes en situation de handicap fournit de l'information réaliste, des conseils pratiques et offre des méthodes d'intervention simples et dynamiques sur la personne pour adopter une approche créative et respectueuse.

Le Phénix qui contribue à favoriser l'élimination des obstacles, à promouvoir l'accessibilité et l'intégration sociale, constate une volonté de changement auprès des entreprises publiques et privées. Il revient à nous d'apporter les changements sociaux en éduquant, appuyant et en accompagnant notre collectivité dans ses démarches d'éliminer les obstacles et de viser l'inclusion. Ensemble, faisons la différence!



Saviez-vous que...

En rendant vos politiques et vos procédures d'embauche accessibles, vous augmentez vos opportunités à une source importante de personnel compétent.

À la recherche de jeunes entrepreneurs

Programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat de Prescott et Russell

Dès janvier 2015, Le Phénix débutera une nouvelle initiative dans Prescott et Russell. Une subvention du ministère du Développement économique, Commerce et Emploi de l'Ontario favorisera la réussite de projets d'entrepreneuriat pour les jeunes en situation de handicap.

Ce projet utilisera plusieurs démarches de formation qui contribueront à les préparer à l'entrepreneuriat, entre autres :

- le développement du potentiel ;
- l'actualisation des compétences générales ;
- l'acquisition de notions en gestion d'une entreprise;
- l'accompagnement individuel des participants dans leurs démarches;
- le soutien pour les services de gardiennage et de transport ; et
- l'appui dans l'obtention de microfinancement.

Les participants découvriront une plus grande indépendance financière, auront l'occasion de se démarquer dans leur communauté et contribueront au développement économique de toute la région.

Le Phénix fait donc appel à tous les jeunes en situation de handicap, âgés de moins de 30 ans et qui ont le désir de se partir en affaires, à communiquer avec nous.



Des mots pour me voir

L'espace culturel francophone s'élargira à partir de janvier 2015 grâce à des ateliers de création pleinement accessibles pour des personnes francophones en situation de handicap.

Ces ateliers, planifiés pour Ottawa, Sudbury et Toronto, seront l'occasion pour les participants de s'approprier des mots et de l'image pour produire une page d'histoire, leur histoire. Des professionnels du milieu (écrivains, scénaristes et vidéographes) les guideront dans leur démarche.

Deux types d'ateliers sont prévus : un, d'une journée dans chaque localité, axé sur l'écriture, l'autre, de deux jours dans chaque ville, sur la parole. L'interprétation LSQ ou la transcription seront disponibles au besoin. Les accompagnateurs seront les bienvenus.

« Des mots pour me voir » s'inscrit dans une plus grande démarche d'inclusion où lors des pauses, les participants et des représentants d'instances culturelles pourront s'apprivoiser et tisser des liens.

Les écrits et les vidéo-clips réalisés lors de ces ateliers s'ajouteront à notre patrimoine et seront diffusés aux quatre coins de notre espace franco-ontarien grâce à la généreuse collaboration de nos nombreux partenaires. Le projet est subventionné par Patrimoine canadien et Le Phénix.

Pour de plus amples renseignements ou pour s'inscrire, communiquez avec Le Phénix.



Saviez-vous que...

L'accessibilité n'aide pas seulement les personnes handicapées, elle rend également service aux personnes âgées, aux familles avec de jeunes enfants et aux visiteurs munis de bagages. L'accessibilité rend service à tout le monde.

L'inclusion sociale

Une personne peut vivre dans une communauté sans être socialement inclue. L'inclusion sociale se constate par des indicateurs précis. La personne en situation de handicap :

- vit un sentiment d'appartenance;
- est acceptée pour qui elle est dans sa communauté;
- est invitée à remplir un rôle valorisé dans la communauté;
- est appuyée dans sa participation;
- participe activement dans la communauté;
- participe à des activités en fonction de ses préférences personnelles;
- a des relations sociales avec d'autres personnes qu'elle choisit et avec qui elle partage des champs d'intérêt;
- a des amis.

Quand une personne en situation de handicap vit une partie ou l'ensemble de ces conditions, elle est plus susceptible d'être heureuse et en santé. En fait, l'inclusion sociale est un important « déterminant de la santé » – sans l'inclusion, la personne risque davantage d'être en mauvaise santé (y compris en mauvaise santé mentale), seule et isolée, et d'avoir une faible estime de soi.

L'inclusion comme valeur et comme mode de pensée exige quelque chose de plus. L'inclusion, c'est se faire accepter dans la société, avoir des échanges positifs avec ses pairs et être valorisé pour qui on est. À ce titre, elle doit être « motivée intérieurement » et découler de l'acceptation de la croyance selon laquelle toutes les personnes ont de la valeur et ont le droit d'être incluses dans le groupe. L'inclusion valorise la diversité et permet aux personnes (avec et sans handicap) d'avoir réellement la possibilité de nouer des relations significatives.

L'inclusion sociale profite à tous : la société s'enrichit de nouvelles idées, de nouveaux talents, et de nouvelles compétences qui la propulsent vers de nouveaux sommets.

Il existe bien des parcours pour l'inclusion. Nous sommes sur la bonne voie! Continuons à voir au-delà du handicap.

Réseau du secteur de la personne handicapée de l'Ontario

Le Réseau est composé de représentants d'organismes engagés dans le secteur de la personne en situation de handicap. Le Réseau est une voix, une ressource d'entraide, pour soutenir le réseautage et encourager la coopération. Il est une porte d'entrée pour des actions concertées de conscientisation, de sensibilisation et de partage de l'information sur et pour la personne en situation de handicap.

Pour bien suivre l'évolution de nos communautés, de fournir un leadership plus efficace en matière d'enjeux liés à l'inclusion, les membres du Réseau se sont engagés dans une planification stratégique, question de passer de la vision à l'action!

Vision:

« Un Ontario inclusif enrichi par la participation active des personnes francophones en situation de handicap, à la vie culturelle, économique et sociale. »

Mission / Raison d'être :

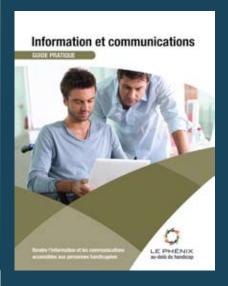
« Unir nos forces et être un levier en vue de promouvoir l'inclusion, de façon diversifiée, de toutes personnes francophones de l'Ontario en situation de handicap. »

Le Phénix est fier de souligner la contribution des partenaires membres du Réseau dont : Association Francophone de Parents d'Enfants Dyslexiques ou ayant tout autre trouble d'apprentissage, Association Ontarienne des Sourds francophones, Association pour l'intégration sociale d'Ottawa, Lésions médullaires Ontario, Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français, OPALE, Regroupement des partenaires francophones d'Ottawa, Société Parkinson de l'est de l'Ontario, Société canadienne de l'ouïe, Société francoontarienne de l'autisme.

GUIDE PRATIQUE INFORMATION ET COMMUNICATIONS

Rendre l'information et les communications accessibles aux personnes handicapées

Guide disponible à l'onglet Publications www.lephenix.on.ca



Saviez-vous que...

Les personnes en situation de handicap ont des activités professionnelles, magasinent et se déplacent au sein de nos collectivités avec leurs amis et leurs familles comme tout le monde.

L'accessibilité en Ontario : Êtes-vous prêt ?

Le Phénix continue de collaborer avec le gouvernement de l'Ontario pour améliorer la conformité aux exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO). En plus de toucher le secteur public et parapublic, cette loi provinciale exige des organisations et des entreprises, qui ont un employé et plus, qu'elles intègrent les principes d'accessibilité à leurs pratiques commerciales.

En 2014, seules les entreprises et les organismes à but non lucratif de l'Ontario qui ont 20 employés et plus ont l'obligation de remplir en ligne un Rapport de conformité sur l'accessibilité en vertu de la *LAPHO*. Pour le remplir, les organismes concernés doivent indiquer si, oui ou non, ils se sont acquittés de leurs obligations en vertu de cette loi. Tout manquement à l'obligation de production de ces rapports peut donner lieu à des mesures d'exécution, y compris à des pénalités financières.

Afin d'aider nos entreprises et organismes francophones à comprendre et à rencontrer ces exigences, Le Phénix a été mandaté de les accompagner.

Si vous n'avez pas été en mesure de répondre aux exigences, consultez-nous dès que possible.

EN ONTARIO, UNE PERSONNE SUR SEPT PRÉSENTE UNE FORME QUELCONQUE DE DÉFICIENCE.

Saviez-vous que...

En améliorant l'accès aux lieux où les gens peuvent magasiner, travailler et se divertir, nous investissons dans l'avenir de notre province.

Conseil d'administration 2014-2015

Martial Levac, Président sortant
Natalie Béland, Présidente
Luc Morin, Vice-président
Denise Dallaire-Coulombe, Secrétaire-trésorière
Louise Martel, Administratrice
Marc Dorion, Administrateur

L'équipe du Phénix

Judith Parisien, Directrice générale Josée Bercier, Gestionnaire de bureau Dyane Ménard, Agente de projet Réjean Rouleau, Agent de projet



Saviez-vous que...

L'obstacle sur les lieux de travail peut concerner un processus ou un outil de travail, mais peut aussi être un aspect de l'environnement physique ou de comportement.

Les initiatives du Phénix sont rendues possibles grâce au financement de nos bailleurs de fonds.











Saviez-vous que...

Le monde s'ouvre à soi lorsqu'on est capable de se rendre d'un endroit à l'autre.



